ECOLE D'ESCALADE ALTISSIMO CABESTANY - PERPIGNAN

SAISON 2026-2027

DEBUT DES COURS : MARDI 08 SEPTEMBRE 2026
FIN DES COURS : SAMEDI 19 JUIN 2027

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

Nom :..... Prénom :.....

Date de naissance : ……. /……. /…….

Adresse :.....

Code postal : Ville :.....

Téléphone :

Mail (obligatoire) :

Cochez le créneau choisi : **N1** = Niveau 1 (débutants) – **N2** = Niveau 2 (confirmés) – **PERF** = 2 à 3 années de cours

Cours adultes (1H30) : 459 € / an * **N2** ☐ Mardi 19h30-21h00 * (Prêt du matériel inclus pour les cours)

N1 ☐ Vendredi 19h30-21h00 * (Prêt du matériel inclus pour les cours)

Cours adultes (2H00) : 519 € / an * **PERF** ☐ Jeudi 19h30-21h30 * (Prêt du matériel inclus pour les cours)

Option « Pack Alti'Académie » : grimpe illimitée dans toutes les salles Altissimo en dehors des créneaux de cours et sur la période de l'école d'escalade : ☐ **170 €**

Je verse un acompte de **60 €** réglé le par : ☐ Chèque ☐ Carte Bleue ☐ Espèces ☐ C. Vacances

Solde d'un montant deréglé lepar : ☐ Chèque ☐ Carte Bleue ☐ Espèces ☐ C. Vacances

Fait le : Signature :

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ECOLE D'ESCALADE

REGLEMENT INTERIEUR

• L'adhésion implique le respect du règlement intérieur de la salle Altissimo.
• Les élèves s'engagent à respecter les instructions et conseils de l'encadrant en charge de la séance d'escalade. Un comportement prudent sera donc exigé pour l'ensemble des grimpeurs.
• En cas de comportements dangereux répétés ou inadaptation du grimpeur à l'escalade, ce dernier pourra être exclu définitivement par l'encadrant. La direction décidera si un remboursement partiel de la cotisation annuelle est à accorder.
• Bien que les encadrants fassent preuve de la plus grande diligence pour garantir la sécurité, les élèves reconnaissent pratiquer l'escalade à leurs risques et périls.

EQUIPEMENT

• Le matériel étant mis à disposition des élèves durant les cours - chaussons, baudrier, système d'assurage - les grimpeurs s'engagent à en prendre le plus grand soin.
• Le matériel ne peut être emprunté pour une sortie extérieure.

COTISATION A L'ECOLE

• Le créneau choisi n'est valable que sous réserve d'un minimum de 6 inscrits. En dessous de ce seuil, le cours peut être suspendu.
• Afin de valider l'inscription, la présente fiche d'inscription doit être remplie soigneusement et accompagnée d'un acompte de 60 € qui sera encaissé. L'annulation de l'inscription à moins de 15 jours du début des cours ne donnera en aucun cas droit au remboursement de l'acompte versé.
• L'inscription doit être régularisée avant le premier cours.
• L'inscription peut être effectuée au comptant ou en 3 fois sans frais (3 chèques datés et signés à l'ordre d'Altissimo Perpignan).
• Il n'y aura pas de cours durant la période des vacances scolaires (un planning annuel sera distribué).
• En cas d'interruption de courte période il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucune résiliation n'est possible sauf sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude définitive à la pratique de l'escalade. Tout trimestre commencé est du.
• À tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

DROIT A L'IMAGE

• Dans le cadre de ses activités, Altissimo peut être amené à prendre des photographies ou vidéos de vous ou votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vous/votre enfant soit pris en photos ou en vidéo, nous vous remercions de nous faire un courrier indiquant votre refus.

☐ J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'école d'escalade pour la saison 2026/2027.

Pour toutes questions ou informations complémentaires, contactez-nous au 04 68 34 78 31 ou par mail à l'adresse suivante : perpignan@altissimo.fr

Fait le : Signature :